

COMMUNIQUE DE PRESSE

EXPOSITION 2018 DU PRIX DE LA COMMISSION DES ARTS DE WALLONIE

13/09/18 > 12/10/18

La deuxième édition du prix de la Commission des Arts de Wallonie aura lieu du 13 septembre au 12 octobre 2018. Suite à un appel à candidatures lancé en janvier dernier, trois œuvres de chaque artiste retenu par le jury seront exposées aux Abattoirs de Bomel / Centre culturel de Namur.

Les artistes retenus pour l'exposition sont :

Bica Laetitia, 15/04/1981
Debrichy Pauline, 11/04/1989
Dufour Maëlle, 21/05/1994
Gasparotto Lara, 15/09/1989
Gilon Naomi, 6/05/1996
Leffler Lucas, 26/06/1993
Litt Matthieu, 4/01/1983
Mary Xavier, 29/04/1982
Sommelette Charles-Henry, 5/07/1984
Weyders Cathy, 27/07/1981

Dans le but de promouvoir l'expression artistique contemporaine et ses relations avec les publics, la Commission des Arts de Wallonie organise la seconde édition de son prix triennal. L'événement est destiné à encourager un(e) jeune artiste plasticien (moins de 40 ans à la date du 31 décembre 2018) né(e) ou domicilié(e) en Wallonie, à poursuivre sa carrière en lui attribuant une somme d'argent et en lui offrant une participation à l'exposition des œuvres des candidats sélectionnés sur dossier.

Le montant du prix est de 5 000 euros.

La première édition du prix a eu lieu en 2015 au MiLL (Musée Ianchelevici de La Louvière) et a été remportée par Mon Colonel & Spit.

Le rôle de la Commission des Arts de Wallonie

Dès 1993, le Gouvernement wallon a institué une Commission des Arts chargée de donner au ministre compétent un avis motivé en matière d'intégration d'œuvres d'art dans les bâtiments destinés aux services de la Région. La Commission intervient aujourd'hui dans le cadre de l'ensemble des travaux faisant l'objet d'investissements de la Wallonie.

La Wallonie entend ainsi mener une véritable politique d'intégration : les œuvres doivent être conçues spécifiquement pour les lieux où elles sont appelées à être insérées et elles doivent, notamment, prendre en considération leurs spécificités, leur environnement, leur intérêt pour le grand public et leur vocation.

Depuis 1993, ces dispositions ont permis à de nombreuses reprises aux artistes de se confronter au problème de l'intégration monumentale dans des conditions permettant de donner toute la mesure de leur talent. La ligne de conduite de la Commission des Arts définit une politique de mise en valeur

de la création contemporaine représentée ici tant par des artistes confirmés que par des talents prometteurs.

INFORMATIONS PRATIQUES

Dates

13/09/18 > 12/10/18

Du mardi au dimanche de 14h à 18h

Lieu

Abattoirs de Bomel (Centre culturel de Namur)

Traverse des Muses 18

5000 Namur

Vernissage (& annonce du lauréat)

Mercredi 12/9 à 19h30

CONTACT COMMISSION DES ARTS

Madame Dominique Navet, Secrétaire permanente de la Commission des arts

T 081 32 13 95 ou 081 32 15 01

commissiondesarts@wallonie.be

CONTACT PRESSE

CARACAScom – www.caracascom.com

info@caracascom.com - T 02 560 21 22 – M 04 95 22 07 92